

CONDITIONS D'ADMISSION
SECTION SPORTIVE SCOLAIRE FOOTBALL - ANNEE SCOLAIRE 2020-2021

NIVEAUX 4^{ème}

(2 entraînements programmés par semaine)

Objectif : 1 entraînement par jour (section sportive et club)

CONDITIONS D'ADMISSION :

- Appartenir à un club sportif (Sauf pour les filles)
- Etre obligatoirement admis dans la classe correspondante
- Pratiquer l'Anglais en LV1
- Pratiquer l'Espagnol ou l'Italien en LV2
- Impossibilité de faire du latin
- Avoir des bulletins trimestriels montrant un niveau satisfaisant et un comportement irréprochable
- Le bulletin du 3^{ème} trimestre pourra être exigé pour valider l'inscription

Des épreuves sportives de sélection seront organisées fin avril. Les dossiers seront ensuite étudiés par une commission interne au Collège Pierre Puget.

Un dossier d'inscription sera envoyé aux familles des élèves retenus. Il est rappelé aux familles qu'elles doivent **impérativement inscrire leur enfant dans l'établissement de secteur** (en attendant les décisions d'admission).

Depuis de nombreuses années, la section football-études du collège Pierre Puget à Toulon a contribué à ce que :

- 15 élèves qui ont intégré le pôle espoir d'Aix-en-Provence puis des clubs professionnels depuis 5 ans ;
- 10 autres ont ou vont intégrer des structures professionnelles de football depuis 5 ans ;
- 9 sont devenus professionnels et certains sont dans les équipes de France ;
- 90% des élèves de 3^e qui passent en 2^e générale et 100% qui ont le diplôme national du brevet.

Objectif :

Permettre aux jeunes de **atteindre le plus haut niveau possible en suivant une scolarité normale.**

Préparation au concours du pôle espoir football d'Aix-en-Provence.

Encadrement :

Les entraînements sont effectués sous la responsabilité de Monsieur VIOSSAT, ainsi que d'un membre de la commission technique au district du Var de Football.

Travail effectué préparant au haut niveau: 40% technique + 40% tactique + 20% physique (vitesse, coordination)

En 6^e et 5^e : Deux séances par semaine.

En 4^e et 3^e : Deux séances par semaine.

Une séance par mois de futsal.

Anciens élèves aujourd'hui professionnels ou pouvant le devenir : Jordan AMAVI (OM), HONORAT (St Etienne), PELLENARD (Angers), DI SANTANTONIO (Italie), Kaba DIAWARA (retraité), GOMIS Bafetimbi (Galatasaray), GUILAVOGUI J. (Wolfsburg), OUESLATI Kader (Tunisie) ont passé plusieurs années en sports-études au collège Puget.

6 filles sont entrées au Pôle Espoir au cours des 3 dernières années et jouent à l'OM (dont Tess Laplacette, Sarah Zahot et Julia Schaeffer, Chiara Préno, Jasmine Habsi).

Dernier délai de dépôt des dossiers de candidature :
Lundi 27 avril 2020

COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE
Section Sportive Scolaire Football 4^{ème}

LE DOSSIER DEVRA COMPORTER :

- le présent dossier de candidature complété
- les photocopies des bulletins scolaires du 1er et 2ème trimestre de l'année en cours
- Avis du professeur d'EPS, du professeur principal et du chef d'établissement actuel
- Une enveloppe (format 16 x 23 cm) libellée à l'adresse de la famille et 2 timbres Tarif normal (20g).
- un certificat médical d'aptitude à la pratique du Football
- Demande de dérogation obligatoire pour les élèves qui ne dépendent pas du secteur Pierre Puget. Cette demande est à retirer et à transmettre à l'école primaire ou au Collège du secteur. Un double devra être remis au Collège Pierre Puget.

Le présent dossier de candidature, accompagné de toutes les pièces demandées, est à retourner, au plus tard, le lundi 27 avril 2020 au secrétariat des élèves.

INFORMATIONS GENERALES :

Seuls les dossiers complets et répondant aux conditions d'admission (voir document annexe) seront ensuite étudiés. Une commission de recrutement, composée de professeurs désignés et de la direction, siégera fin mai au collège.

Il est rappelé aux familles qu'elles doivent impérativement maintenir l'inscription de leur enfant dans l'établissement de secteur (en attendant les décisions d'admission).

Un dossier d'inscription sera adressé aux élèves retenus, dans le courant du mois de juin.

Les tests d'admission se dérouleront le jeudi 30 avril de 15h30 à 17h30

au stade Jauréguiberry.

Cette note tient lieu de convocation.

RAPPEL : L'établissement possède un service de demi-pension (midi) mais pas d'internat.

